



Tel :418 829-1011

[www.iledorleans.com](http://www.iledorleans.com)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### DEUX AUTRES PROJETS BÉNÉFICIENT DU FONDS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE (FRCN) – VOLET ÎLE D'ORLÉANS

Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, le 17 janvier 2023 – La MRC de L'Île-d'Orléans est heureuse d'annoncer l'octroi d'un soutien financier provenant du Fonds de la région de la Capitale-Nationale, à deux projets de son territoire. Les investissements, sous forme de contribution non-remboursable, totalisent 150 000 \$ et permettront de mener à bien les projets structurants suivants :

**Cidrerie Verger Bilodeau (75 000 \$)** : Les promoteurs entreprennent un virage important de leur entreprise afin d'augmenter leur productivité et leur compétitivité. Le projet permettra d'agrandir les installations actuelles afin d'accueillir des équipements stratégiques. Ainsi, le développement de nouveaux produits et de nouvelles saveurs mettront à profit l'expérience des promoteurs dans le domaine de la transformation de pommes.

**Le Triangle d'été – Auberge, Yoga et Résidence d'artistes (75 000 \$)** : Le projet vise à restaurer et agrandir le bâtiment secondaire, actuellement inutilisé, pour en faire un espace multifonctionnel et modulable permettant d'augmenter et de diversifier l'offre de services et d'activités. Par ce projet, l'entreprise pourra hausser sa capacité d'opération et allonger la saison.

*« L'engouement pour les attraits et les produits exceptionnels offerts à l'île d'Orléans continue de croître chaque année. Le gouvernement du Québec est fier de soutenir financièrement la MRC de L'Île-d'Orléans, qui veille au développement durable des entreprises locales. C'est toute la région qui en bénéficie. »*

Jonatan Julien, ministre responsable des Infrastructures et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

*« Ces projets structurants bénéficieront à la fois à l'île d'Orléans, mais aussi à toute la région. Il est impératif de contribuer à ce que les entreprises d'ici demeurent compétitives. Je me réjouis donc que notre gouvernement soutienne ainsi la MRC de L'Île-d'Orléans qui, à son tour, assure la vitalité de l'économie locale. »*

Kariane Bourassa, députée de Charlevoix–Côte-de-Beaupré

Saint-Pierre-  
de-l'Île-d'Orléans

Sainte-Famille  
de-l'Île-d'Orléans

Saint-François-  
de-l'Île-d'Orléans

Saint-Jean-  
de-l'Île-d'Orléans

Saint-Laurent-  
de-l'Île-d'Orléans

Sainte-Pétronille



## Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN)

Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Pour les années 2020 à 2024, la Municipalité régionale de comté de L'Île-d'Orléans dispose d'une enveloppe de 1 363 874 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire.

-30-

PHOTO : Cidrierie Verger Bilodeau – crédit Ordre du Mérite agricole

Source :

Dominique LeBlanc  
Conseillère culturelle et communications  
MRC de L'Île-d'Orléans  
418 829-1011 #234  
[dleblanc@mrcio.qc.ca](mailto:dleblanc@mrcio.qc.ca)

Information :

Julie Goudreault  
Conseillère aux entreprises  
MRC de L'Île-d'Orléans  
418 829-1011 #232  
[jgoudreault@mrcio.qc.ca](mailto:jgoudreault@mrcio.qc.ca)